N° 8 — CXXV^me Année | Un numéro : 5 centimes | Vendredi 10 Janvier 1890.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La feuille prise au bureau	8 —	4 50	2 50
» rendue franco	10 —	5 50	3 —
Union postale, par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» par 2 numéros	20 —	10 50	5 50

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR								ARRIVÉES DE							
4 45	7 12	7 50	10 53	2 05	3 41	5 15	7 25	BIENNE	7 05	7 50	10 25	11 13	1 45	3 57	7 25	8 14	10 15
5 10	7 13	—	11 20	1 50		4 12	7 35	LAUSANNE	7 48	—	10 35	1 23	3 36		7 17		10 12
8 —	—	—	11 35	1 23		5 17	8 20	PONTARLIER	7 08	—	10 22	—	3 27		7 —		11 —
—	7 58	—	11 26	—		4 21	8 —	LOCLE	7 02	—	10 47	—	3 24		7 20		—

BATEAUX A VAPEUR

8 40	—	4 10	—	MORAT	8 25	—	3 45	—
8 35	—	4 15	—	NEUCHATEL	8 25	—	3 05	—

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65		
» 6 à 7 »	0 75	Réclames	0 25
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Avis mortuaire, minimum	2 —
Répétition	0 8	Adresse au bureau	0 50

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 centimes en plus.
Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique. — JANVIER

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
7	— 1.2	— 1.7	— 0.3	735.3		NO var.	faibl.	couv
8	— 1.7	— 2.5	— 0.1	731.3			»	«

Des 7 et 8. Brouillard épais sur le sol tout le jour.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

8	+ 7.1	+ 5.5	+10.5	675.1		0	faibl.	clair

Hautes Alpes visibles et brouillard sur le lac tout le jour.

NIVEAU DU LAC :

Du 9 janvier (7 heures du m.) : 429 m. 090
Du 10 » » 429 m. 080

Extrait de la Feuille officielle

— Le président du tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds convoque les créanciers de la masse en faillite du citoyen Haguenauer, Léopold-Léon, fabricant d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds, pour le mercredi 15 janvier 1890, à 9 heures et demie du matin, à l'hôtel de ville de La Chaux-de-Fonds, pour suivre aux opérations de la faillite.

— Le président du tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds convoque les créanciers de la masse en faillite du citoyen Quilleret, Jules-Victor, négociant en horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, pour le mercredi 21 janvier 1890, à 9 heures et demie du matin, à l'hôtel de ville de La Chaux-de-Fonds, pour clôturer les opérations de la faillite.

— Bénéfice d'inventaire de Louise née Gagnaux, épouse de Girard, James-Henri, quand vivait domiciliée à la Foulaz, sous Gorgier, où elle est décédée le 31 décembre 1889. Inscriptions au greffe de la justice de paix à Saint-Aubin, jusqu'au samedi 22 février prochain, à 4 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à la maison de paroisse de Saint-Aubin, le lundi 24 février 1890, à 9 heures du matin.

— Bénéfice d'inventaire de Huber, Johannes, époux de Elise née Kuhfuss, tailleur d'habits, à Neuchâtel, où il est décédé le 1er janvier 1890. Inscriptions au greffe de paix de Neuchâtel, jusqu'au samedi 15 février 1890, à 9 heures du matin. Liquidation des inscriptions devant le juge de paix de Neuchâtel, qui siégera à l'hôtel de ville du dit lieu le mardi 18 février 1890, à 10 heures du matin.

— Il a été fait dépôt le 2 courant, au greffe de paix de Boudry, de l'acte de décès de Monin, Charles-Antoine, époux de dame Louise-Charlotte-Evangéline Grosse, originaire de Bevaix, décédé à l'âge de 39 ans, le 13 décembre 1889, à Paris, rue Pasquier n° 26. Ce dépôt est effectué en vue de faire courir les délais pour l'acceptation de la succession du défunt, conformément à l'article 810 du code civil.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Cornaux

En conformité de la loi, les personnes domiciliées dans le ressort communal et qui possèdent des immeubles dans d'autres localités du canton, ainsi que les personnes non domiciliées dans le ressort communal de Cornaux, mais qui y possèdent des immeubles, sont invitées à adresser au Secrétariat communal, d'ici au 31 janvier prochain, une déclaration signée, indiquant la situation, la nature et la valeur de ces immeubles.

A défaut de cette déclaration, les contribuables seront taxés sans recours.

Il ne sera tenu aucun compte des déclarations antérieures.

Cornaux, le 9 janvier 1890.

Au nom du Conseil communal :
Le secrétaire.
EDM. DE PERROT.

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'IMMEUBLES
à SAINT-BLAISE

Le **lundi 20 janvier 1890, dès les 7 1/2 heures du soir,** à l'Hôtel du Cheval Blanc, à Saint-Blaise, Madame Augustine Moll née Monnier, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles ci-après désignés, savoir :

A. *Cadastre de Saint-Blaise.*

1° **Article 842.** *Es Prises Lahire,* vigne de 1197 mètres (3 3/8 ouvriers). Limites : Nord, M. L. Bachmann et Mme F. Sandoz ; Est, un chemin ; Sud, l'article ci-dessous ; Ouest, M. Ch.-Aug. Sandoz.

2° **Article 1586.** *Es Prises Lahire,* vigne de 927 mètres (2 3/5 ouvriers. Limites : Nord, l'article ci-dessus ; Est, le chemin ; Sud, les enfants Gutmann ; Ouest, M. Ch.-Aug. Sandoz.

3° **Article 1621.** *Sous le Bois aux Prêtres,* champ de 5013 mètres. Limites : Nord, Mme Zélie Junier ; Est, un ruisseau ; Sud, Mme Droz-Matthey ; Ouest, la route cantonale.

4° **Article 847.** *Au Plan Rognon,* forêt de 67,050 mètres (25 poses). Limites : Nord l'Etat de Neuchâtel ; Est, M. James de Pury ; Sud, M. J. de Pury et la Commune de Saint-Blaise ; Ouest, M. de Chambrier.

B. *Cadastre de Voëns et Maley.*

5° **Article 176.** *Les Champs Plusets,* champ de 2007 mètres (3/4 pose). Limites : Nord, M. H. de Marval ; Est, Mlle Lina Virchaux ; Sud, un chemin ; Ouest, Mme L. Frey-Junier.

S'adresser pour renseignements au notaire **J.-F. Thorens,** à Saint-Blaise.

IMMEUBLES A VENDRE
AU VAL-DE-RUZ

Monsieur **Alfred Buess,** à la Chaux-de-Fonds, offre **à vendre** de suite les immeubles suivants qu'il possède à **Boudevilliers,** savoir :

1° Une **maison rurale** et dépendances. — Assurance du bâtiment : 6,000 francs.

2° **Treize poses** de champ.

S'adresser au soussigné. (N. 18 Ce.)

Boudevilliers, le 7 janvier 1890.

ERNEST GUYOT, notaire.

ANNONCES DE VENTE

VENTE de LAINE

CHOIX TRÈS VARIÉ

pour *Tricotages* à la machine et à la main, *Crochetages, Broderies* et autres. **Produits d'une fabrique de 1er ordre.** *Garantie pure et de bon teint.*

Bon marché exceptionnel.

S'adresser chez

Mme Lina BOREL-HUNZIKER
3, Rue des Bercles, 3
NEUCHATEL

A la même adresse :

Confection sur commande
de tous les ouvrages à la machine
avec ou sans fournitures.
Exécution prompte et soignée.
— PRIX MODÉRÉS —
Se recommande,
Lina BOREL.

AVIS

Le citoyen Gentet est arrivé avec un convoi de porcs de premier choix, s'adresser aux Abattoirs de l'Ecluse, aujourd'hui et jours suivants.

CHEVAL

A vendre un bon cheval, pour le trait et la course, chez Henri Jaggi, à Peseux.

Le nouvel
ALBUM ILLUSTRÉ
du Canton de Neuchâtel
dessiné par F. Huguenin-Lassauguette, est en vente pour tout le Vignoble, chez MM. **Schütz et Schinz, Grand Bazar à Neuchâtel.** Prix : 20 fr.

Au même magasin, le **joli Album de Paysages suisses, de A. Gos.**

TOUS LES JOURS
LIÈVRE MARINÉ
au vin, pour civet
Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs 8.

Savon au soufre & goudron phéniqué
de BERGMANN
bien plus efficace que le savon au goudron seul ; il fait disparaître toutes sortes de taches de la peau et procure dans peu de temps une peau blanche parfaite. En vente, à 75 cent. le morceau, à la
Pharmacie Fleischmann.

HUILE D'OLIVE

1re qualité, à 2 fr. le litre, par caisses de 12 à 30 litres ;

2me qualité, à 1 fr. 60 le kilo, par estagnons de 10 à 50 kilos, et 1 fr. 50 par fûts de 100 à 500 kilos.

S'adresser à **A. ECUYER, à Boudry.**

CHAPELLERIE
A. SCHMID-LINIGER
12, rue de l'Hôpital, 12
NEUCHATEL

Reçu un **réassortiment complet** en chapeaux de soie et de feutre **dernière nouveauté.**

Prix très modérés.

INFLUENZA

CONTRE L'INFLUENZA
remède très efficace !
L'Extrait de malt à la quinine
du Dr WANDER

Convalescence, remède très efficace. **l'Extrait de malt au fer** du Dr WANDER.

Se trouve dans toutes les pharmacies de la Suisse.

Beurre fin centrifuge
au magasin PIAGET
au bas de la rue du Château.

ATTENTION !

A vendre **un solide char à brancard.** S'adresser Salles de Ventes de Neuchâtel, 21, faubourg du Lac.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

VICHY

ADMINISTRATION :
PARIS, 8, boulevard Montmartre, PARIS

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les sels extraits des sources. — Elles sont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les Aigreurs et Digestions difficiles.

SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un rouleau pour un bain pour les personnes ne pouvant se rendre à Vichy.

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS EXIGER SUR TOUS LES PRODUITS LA
MARQUE DE LA COMPAGNIE.

Dépôt à Neuchâtel : Chez Messieurs **Et. Jordan, A. Bourgeois** et **Ch. Fleischmann,** pharmaciens ; à Fleurier, chez **E. Andreæ,** pharmacien.

Le produit à «l'Ancre» est le seul véritable

Goutte et Rhumatisme ; guérison prompte et radicale par le

Pain-Expeller

à la marque «ancre». Dans toutes les bonnes pharmacies.

Se vend dans la plupart des pharmacies de la ville et du canton de Neuchâtel.

Elixir Stomachique de Mariazell.

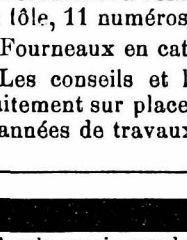

Schutzmarke.

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac

et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoïdes (veine hémorrhoïdale). — Prix du flacon avec mode d'emploi : **Fr. 1, flacon double Fr. 1 80.** — Dépôt central : pharm. „zum Schutzengel" **C. Brady à Kremsier** (Moravie), Autriche. Dépôt général d'expédition pour la Suisse chez **Paul Hartmann** pharm. **à Steckborn. Dépôt à**

Neuchâtel : pharmacies Bourgeois, Dardel et Jordan ; **à Boudry :** pharmacie Chapuis ; **à la Chaux-de-Fonds :** pharmacies Beck et Gagnebin ; **au Locle :** pharmacies Caselmann et Theiss ; **aux Ponts-Martel :** pharmacie Chapuis ; à **Saint-Blaise :** pharmacie Zintgraff ; **à Saint-Imier :** pharm. H. Böschenstein et Nicolet.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

Louis BONNY, poêlier-fumiste
Rue Saint-Maurice 10 et Évole 14
NEUCHATEL

seul représentant des fourneaux inextinguibles perfectionnés de la fabrique Paul REISSMANN, à Nuremberg, brevetés en Allemagne et en Suisse, 24 numéros différents.

Fourneaux à ventilation SCHNELL & SCHNECKENBURGER, d'Oberbourg, en catelles et en tôle, 11 numéros différents.

Fourneaux en catelles et en tôle, de toutes dimensions, pour bois ou coke.

Les conseils et la direction pour la pose des fourneaux et tuyaux sont donnés gratuitement sur place et garantis pour un bon tirage, par une expérience de trente-huit années de travaux de ce genre.

ÉPILEPSIE

Après avoir employé inutilement toutes espèces de choses, nous nous sommes adressés à la **Polyclinique privée, à Glaris,** qui par son traitement a guéri le garçon Walter d'Epilepsie. Marie ZURFLUH, à Erstfeld. Brochure gratuite. Des médecins patentés. 2500 guérisons légalisées. S'adresser à la Polyclinique privée, à Glaris.

GIBIER

Coqs de Bruyère . .	la pièce	Fr. 4.—
Poules de Bruyère .	»	» 3.50
Gélinottes	»	» 2.20
Perdrix blanches . .	»	» 2.—
Canards sauvages .	fr. 2.50 à fr.	3.—
Sarcelles doubles . .	» 1.50	» 2.—
Bécasses.	la pièce	Fr. 3.—

MARÉE

Aigrefin . . .	la livre	Fr. 0.80
Merlans . . .	»	» 0.70
Soles	»	» 2.—

Tous les jours belles Palées du lac de 80 cent. à 1 fr. la pièce.

Au magasin de comestibles

Charles SEINET

rue des Epancheurs n° 8.

Samuel BLASER, *fermier, au Villaret, près Cormondrèche,* est disposé à débiter lui-même, tel que la vache le donne, le lait du domaine du Villaret. En conséquence, il acceptera des pratiques à Corcelles, Cormondrèche, Peseux et Neuchâtel, qu'il servira au prix de 18 centimes le litre, dès le 1er janvier 1890. S'inscrire au magasin Geissler-Gautschi, rue du Seyon.

Le char se trouve chaque matin, de 6 à 8 heures, près de la confiserie Gaberel.

Confiserie - Pâtisserie

Glukher-Gaberel

7 bis, Faubourg de l'Hôpital, 7 bis

Tous les Jours:

Meringues & Vacherins

Cornets à la Crême

à 70 cent. la douzaine.

L'emplâtre contre
la goutte, les rhumatismes et la sciatique,
recommandé par les médecins, guérit promptem. et sûrement la sciatique, les maux de reins, ainsi que toutes les affections rhumatismales et goutteuses.
Carton frc. 1.25.
Expédition en gros par:
Paul Hartmann, pharmacien, Steckborn.

En vente à **Neuchâtel:** pharm. A. Dardel, A. Bourgeois; au **Locle:** pharm. H. Caselmann, J. Burmann et A. Theiss.

Rhumes et Catarrhes

SEUL & VÉRITABLE

THÉ POPPÉ

pectoral rafraîchissant, anti-spasmodique et anti-glaireux.

1 FR. LA BOITE

Dépôts généraux: *Lausanne,* Aug. Amann; *Genève,* Burkel & C°. — Dépots: *Neuchâtel,* pharmacies Dardel et Bourgeois; *Chaux-de-Fonds,* pharmacies Gagnebin, Parel & C° et Monnier.

---

37 **Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel**

LE SECRET DE MAROUSSIA

PAR LA

comtesse de CASTELLANA ACQUAVIVA

XXXI

Il était à ses pieds, lui entourant la taille de son bras, contemplant en une triomphante extase les yeux profonds où, pour la première fois, il lisait clairement l'aveu complet qui la livrait, vaincue, à son adoration passionnée.

— Quoi! lui disait-il à voix basse, vous m'aimiez, chère créature que vous êtes? Et vous avez souffert et douté de moi tout ce temps!... Ah! pourquoi n'avoir pas parlé plus tôt? Pourquoi ne vous être pas fiée à moi? Que de chagrins et de dangers nous aurions évités l'un et l'autre!

La figure de Maroussia s'empourpra.

— Il y avait *elle* entre nous, murmura-t-elle en baissant ses longues paupières. Je vous croyais heureux, liés ensemble par un amour durable!...

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

UNIFORMES MILITAIRES

(Officier d'infanterie)

A vendre, faute d'emploi, à très bon compte:

deux tuniques;
deux vestons, dont un doublé en flanelle;
trois paires pantalons (dont deux bleu bavarois).

Ces uniformes, en parfait état, sortent de la maison Mohr et Speyer.

S'adresser chez M. Krieger, tailleur, rue du Concert.

ON DEMANDE A ACHETER

Achat au comptant de tous fonds de magasins. Adresser lettres avec indications sous R. F., à MM. Haasenstein & Vogler, à la Chaux-de-Fonds.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour Saint-Jean 1890, rue des Epancheurs 4, un joli logement de 6 chambres (4 au soleil), cuisine avec eau et dépendances. S'adresser au magasin.

A louer, dès Saint-Jean, un appartement au rez-de-chaussée, de 5 pièces, dépendances, avec grande cave;

Pour entrepôt, à louer dès Saint-Jean ou plus tôt, 3 locaux excavés, secs, au rez-de-chaussée.

S'adresser, pour ces deux lots, rue du Château 4, au 1er étage.

Au centre du commerce et des affaires, à louer en ville, un logement de 4 pièces et dépendances et situé au soleil levant.

S'adresser J.-Albert Ducommun, agent d'affaires, à Neuchâtel.

A louer, pour St-Jean, à des personnes soigneuses, un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser Orangerie 6, second étage.

A louer, de suite ou pour St-Georges, un beau logement de 5 chambres, cuisine et dépendances. Belle situation. S'adresser à l'établissement d'horticulture Parcs 52.

A louer, pour Saint-Jean, à des personnes tranquilles et soigneuses, un logement de 3 chambres et dépendances. S'adres. Grand'rue 1, entre 1 et 3 heures, au magasin de M. Garcin.

A louer, pour St-Jean 1890, un bel appartement de cinq pièces et dépendances, à la rue J. J. Lallemand. — De plus, à la rue Pourtalès, appartements de 4 à 8 pièces et dépendances. S'adresser Avenue du Crêt, aux Bains.

A louer, pour Saint-Jean 1890, plusieurs logements de 4 et 5 pièces. S'adresser Evole 3, rez-de-chaussée.

A louer des petits logements en-dessus de la ville. S'adresser à J.-Albert Ducommun, agent d'affaires, à Neuchâtel.

A louer, pour la St-Jean, le 1er étage de la maison n° 3, rue de l'Hôpital, composé de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser au magasin Porret-Ecuyer.

— Vous avez pu le croire quelques jours, bien que je n'aie certes pas comblé la pauvre femme de tendres attentions pendant son séjour à Krassnenko... Mais, lorsqu'elle a été partie... votre père savait que nous venions de nous séparer pour toujours! Comment donc avez-vous continué à l'ignorer?

— Il ne me l'a jamais dit... par prudence, sans doute. Je lui avais, en une heure de détresse, laissé surprendre mes sentiments pour vous,... Peut-être voulait-il réussir à me décourager. De quel droit pouvions-nous espérer que vous viendriez à moi un jour?

— Un jour!... Mais, depuis le moment où je vous ai vue arriver ici toute trempée de pluie et vous asseoir souriante et sereine dans ce même fauteuil, à mon foyer désert, j'ai reconnu en vous la femme idéale de mes rêves et la souveraine maîtresse de mon cœur!... Maroussia, croyez-moi. J'avais eu, si je l'avoue, quelques aventures, une liaison dont le bruit est malheureusement arrivé jusqu'à vos oreilles, mais jamais encore je ne m'étais senti prêt à donner ma vie pour une femme... Vous ne pouvez savoir, vous dont l'âme est si haute et les pensées si pures, de quels misérables éléments se complique l'existence d'un homme de notre temps et de notre classe. Dans la destinée qui lui est faite d'avance, pour abdiquer ou pour transformer sa vie il lui faudrait un grand courage, des vertus héroïques ou des circonstances exceptionnellement favorables. Quant à moi, qui ai le sentiment du peu que je vaux, si je ne puis sans rougeur vous offrir de partager une existence commencée par des faiblesses mauvaises, je vous le jure, Maroussia, je viens à vous aujourd'hui le cœur épuré et fortifié d'un grand respect pour votre pureté sainte, d'un amour honnête et sans limites pour votre caractère généreux et noble peut-être plus encore que pour votre beauté souveraine... Et si je vous vois mettre une main confiante dans la mienne avec le divin sourire qui est devenu mon soleil et ma joie, je serai désormais le plus fier et le plus heureux des hommes.

Les lèvres de Maroussia s'ouvraient pour l'encourager tendrement à le remercier... Mais tant d'émotions diverses l'avaient brisée. D'un mouvement très lent elle appuya son front sur l'épaule de Boris et, le paradis dans le cœur, elle pleura. . . . . .

Minuit venait de sonner.

— Mon adorée, le temps passe et je devrais être loin.

Elle joignit les mains d'un geste suppliant.

— Boris!

C'était la première fois qu'elle le nommait familièrement de son nom de baptême tout court, sans le faire suivre de la cérémonieuse appellation paternelle en usage en Russie.

Il sourit et pencha la tête jusque sur l'une de ses mains où il appuya ses lèvres.

— *Doucha maïa*[1]! fit-il d'une voix caressante. Laissez-moi partir. J'ai tardé trop longtemps. Tout doit être prêt là-haut pour vous recevoir. Dormez tranquille. A demain... et à toujours.

— Dormir! Le pourrais-je vous sachant dehors, dans les ténèbres, passant peut-être, sans vous en douter, près de quelque agent du comité révolutionnaire, chargé d'une mission criminelle?

— Vous m'y faites penser, interrompit Boris revenu tout à coup de son rêve enivrant aux sombres réalités de la situation. Il y avait ce soir dans la rue de Svetloé deux étrangers dont la présence à pareille heure demanderait une explication. Ne nous reste-t-il pas à découvrir l'auteur de l'incendie?... Je les ai fait entrer dans la chaîne et travailler avec les autres. Il serait curieux que j'eusse mis la main justement sur les vrais coupables!

— Qui est là? demanda-t-il à haute voix en entendant frapper à la porte. Entrez donc!

Ce fut Grégorii qui parut, un peu pâle et l'air effaré.

[1] *Mon âme!* Expression caressante très usité.

CHAMBRES A LOUER

A louer, à Corcelles, une chambre pour 6 fr. par mois. S'adr. à Emmanuel Cornu, n° 95.

Belle chambre meublée à louer, et une à partager avec un jeune homme. S'adr. rue du Seyon 22, 3me étage.

A louer de suite deux belles chambres non meublées. S'adresser rue de l'Hôpital n° 5, 2me étage.

A louer de suite, pour messieurs, jolies chambres meublées avec pension. On donnerait aussi les dîners à des écoliers; prix modéré. S'adresser rue de la Balance n° 2, au 1er étage.

A louer, en ville, une petite chambre non meublée. S'adresser à J.-Albert Ducommun, agent d'affaires, à Neuchâtel.

LOCATIONS DIVERSES

A remettre

à Neuchâtel, un café-restaurant. S'adr. à J.-Albert Ducommun, agent d'affaires, à Neuchâtel.

A louer, à la Chaux-de-Fonds, pour Saint-Georges 1890, ensemble ou séparément, **deux beaux magasins** avec appartements et dépendances. — Position centrale. — Eau et gaz. S'adr. à M. Frédéric Cuanillon, rue Daniel JeanRichard 19, Chaux-de-Fonds.

ON DEMANDE A LOUER

Un ménage sans enfant cherche, pour mars ou avril, un logement de trois chambres et dépendances. Adresser les offres aux initiales C. S. G, 252, au bureau de cette feuille.

Logement demandé

On cherche, pour le 1er juillet, à Saint-Blaise, ou près de Neuchâtel, appartement propre ou maisonnette de 4 à 5 pièces et dépendances. Offres sous chiffre A. X. 249, au bureau du journal.

On demande, pour bureau, une ou deux **chambres non meublées.** Adresser les offres papeterie Fuhrer, rue St-Maurice.

On demande à louer, pour St-Jean prochaine, un logement de 4 à 5 pièces, soit à un rez-de-chaussée ou à un 1er étage et au centre de la ville. S'adresser à M. Borel, inspecteur, Bercles n° 3, au 3e étage.

OFFRES DE SERVICES

253 Une jeune fille intelligente désire se placer de suite pour tout faire dans un ménage. Le bureau de la Feuille d'Avis indiquera.

Une jeune fille de toute confiance cherche une place pour faire la cuisine ou pour tout faire dans un ménage. S'adresser Petit-Catéchisme 14.

Une personne de toute confiance et connaissant bien la cuisine, cherche des journées; elle pourrait remplacer des cuisinières. Pour renseignements, s'adresser au magasin Prisy-Beauverd, rue de l'Hôpital 16.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

251 On demande un bon domestique vigneron. S'adresser au bureau de la feuille qui indiquera.

On demande, pour deux enfants, une **bonne** de toute **confiance** et **expérimentée.** (O. 324 Lu)

Adresser les offres avec certificats et photographie sous chiffre 324, à Orell Fussli, annonces, à Lucerne.

Mme Perrin-Pingeon, au Verger près la gare de Colombier, demande, pour entrer de suite, une personne pour tout faire dans le ménage, ayant déjà du service et munie de bons certificats.

On demande de suite une jeune fille pour aider dans un ménage. S'adresser rue des Terreaux n° 5, au magasin de tabac.

On cherche, pour Berne, **une fille** de 15 à 16 ans, dans un petit ménage. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande.

S'adresser à **M. Schalch,** chemin des Philosophes 33, **Berne.** (Hc. 71 Y)

On demande pour le commencement de février, une **bonne** de 23 à 30 ans, ayant l'habitude des enfants et très bien recommandée. S'adresser par écrit, sous les initiales P. D. 250, au bureau de la feuille.

On demande pour le courant de ce mois et pour un ménage soigné de 8 à 10 personnes, habitant hors de ville, une bonne domestique, brave et honnête, connaissant parfaitement la cuisine.

Se présenter le matin, avec certificats, Chemin du Rocher n° 11, au rez-de-chaussée, ou par lettre case postale 488. Bons gages.

On demande, pour le 1er février prochain, une bonne cuisinière, de préférence d'un certain âge déjà. S'adresser St-Nicolas n° 1.

On demande une fille de confiance et de toute moralité, pour faire la cuisine et s'aider aux travaux du ménage. S'adr. Faubourg de l'Hôpital 7 bis, à la confiserie.

Une famille bourgeoise de la ville demande, pour entrer immédiatement, une domestique d'une vingtaine d'années, sachant bien faire la cuisine et connaissant les travaux d'un ménage. S'adresser rue Saint-Honoré 7, 2me étage.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande, pour une Fabrique d'ébauches du Jura Bernois, un jeune homme comme

comptable-caissier

Il devrait avoir quelques notions d'horlogerie. Bon traitement et position assurée en cas de convenance. — Adresser les offres avec certificats et références à MM. **Haasenstein & Vogler, à St-Imier,** sous chiffre H. 21 J.

Un jeune homme, disposant de quelques fonds, désire entrer dans un commerce quelconque, comme associé ou employé intéressé. S'adresser à M. Clerc, rue du Château 9.

Demande de place

254 Une fille de la Suisse allemande cherche à se placer, pour tout de suite, comme sommelière ou fille de chambre, service qu'elle connaît, avec occasion de bien apprendre le français. Le bureau du journal indiquera.

APPRENTISSAGES

Un jeune homme désirant se vouer à l'architecture ou à l'une des branches de la construction pourrait entrer en qualité **d'élève** ou **apprenti** dans un **bureau d'architecture** de Neuchâtel. Ecrire sous chiffre O. 276 N à l'agence de publicité **Orell Fussli et C°, Neuchâtel.**

Un jeune homme pourrait entrer comme apprenti chez Maurer, cordonnier, à Cormondrèche.

Place d'apprenti demandée

Pour un jeune homme intelligent, de bonne famille, ayant fréquenté les classes secondaires, qui quittera l'école à Pâques, on cherche une place d'apprenti dans une maison de commerce de la Suisse romande. Adresser les offres sous chiffre E. R 296, au bureau d'annonces H. Blom, à Berne.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

248 *Perdu,* en ville, une *breloque* ancienne, en or, contenant des cheveux. La rapporter, contre récompense, au bureau d'avis.

AVIS DIVERS

CAISSE D'ÉPARGNE

Pour cause de décès, les bureaux seront fermés vendredi 10 courant, de 2 à 4 heures.

SOCIÉTÉ D'UTILITÉ PUBLIQUE

Vendredi 10 janvier 1890
à 8 heures du soir

Conférence publique et gratuite

à L'AULA de l'Académie

Sur les côtes de Tasmanie

(Souvenirs de voyage)

Par M. Arthur DUBIED, profes[eur]

Réunion fraternelle

mardi 14 janvier, à 8 h. du soir

à la Chapelle des Terreaux

Les chrétiens de toute dénomination y sont cordialement invités.

— Antoine Philippovitch désirerait vous parler tout de suite, *barine.*

— Le directeur de la fabrique? Je le rejoins à l'instant. Ferai-je appeler Marfa pour vous conduire à votre appartement, Marie Stépanovna?

— Permettez-moi d'attendre ici les nouvelles qu'apporte votre agent. Je vous l'ai dit, je n'ai pas sommeil.

Elle était résolue à ne le point quitter. Il dut le comprendre, car il lui jeta en sortant un regard tendre avec un sourire.

Dans une pièce qui servait de bureau, où le maître — et en son absence l'intendant — donnait audience aux paysans, encaissait les fermages et traitait les affaires du domaine, le directeur de la fabrique attendait.

Il était Petit-Russien, ainsi que le témoignait un fort accent de terroir, et se faisait remarquer favorablement par un regard honnête et clair dans une physionomie intelligente.

— Vous êtes blessé, Boris Arcadiévitch? fit-il vivement en voyant paraître le comte, l'air souffrant et le bras en écharpe.

— Une brûlure et une contusion qu'il a fallu panser, mais qui ne m'empêcheront point de retourner au village tout à l'heure. Que s'y passe-t-il?

— Les paysans et surtout les ouvriers qui se croient soupçonnés d'avoir parmi eux le traître qui a incendié la fabrique,

ÉTUDE DE NOTAIRE

M. J. ROSSIAUD, NOTAIRE,

a ouvert son Étude à NEUCHATEL, rue de l'Hôpital n° 21, au 1er étage

(Croix-du-Marché).

LEÇONS de français et d'arithmétique données par une dame. S'adresser au bureau du journal. 255

CHŒUR MIXTE

de l'Église indépendante

***La répétition du dimanche 12 janvier* n'aura pas lieu.**

LE PRÉSIDENT.

Dans une famille bourgeoise de la ville, on prendrait deux pensionnaires. Bonne table. S'adresser rue Pourtalès n° 2, plain-pied.

Une bonne couturière, expérimentée, qui a pratiqué l'état pendant nombre d'années à l'étranger, se recommande aux dames de la ville et des environs pour tout ce qui concerne son mêtier, à la maison ou en journée. S'adresser au magasin des dames Maret, rue du Seyon.

Tombola Suisse de Bienfaisance

à Paris

Les billets vendus par MM. Schütz et Schinz au Grand Bazar et Aug. Michel, marchand de cigares, donnent les résultats suivants :

Numéros gagnants : 29,295, 29,917, 29,923, 29.951, 46 320, 46,328, 46 352, 46,485, 46,540, 46,643, 46,647, 46,659, 46,761, 52,990, 54,745, 55.390, 55,391, 65,027, 65,390, 65,391, 65,411, 65,469, 65,482.

Les magasins ci-dessus renseigneront au sujet des lots.

L'ATELIER DE PEINTURE

de M. GUSTAVE JEANNERET

sera ouvert dès le 15 janvier, **à l'Académie.**

Inscriptions chez l'huissier de l'Académie.

Correction tous les mercredis.

Cours d'après le modèle vivant et la nature morte.

Jacques KISSLING

travaillant comme ouvrier relieur Terreaux 5, 2me étage, Neuchâtel, se recommande à ses amis et connaissances pour de l'ouvrage.

— Ouvrage soigné. —

Reliure de revues et journaux de fin d'année.

ON DEMANDE

une personne capable, pouvant disposer de quelques heures pour mettre en ordre une comptabilité en partie double. S'adr. au bureau du journal. 245

J. DECKER, FERBLANTIER

a l'honneur d'informer le public qu'il a transféré ses ateliers et magasin dans son bâtiment, Place Purry 3. Il saisit cette occasion pour se recommander aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

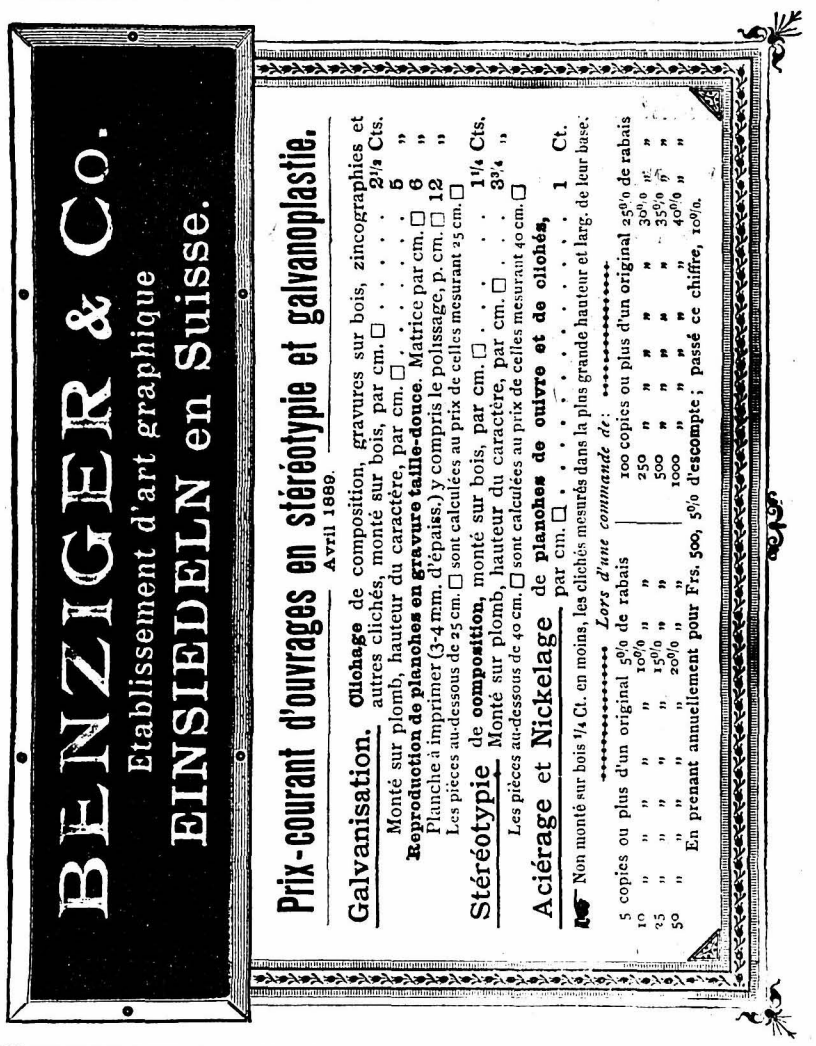

LEÇONS de français et d'allemand par un professeur diplômé. E. Knöry, Concert 4.

COURS DE DANSE ET DE TENUE

Gymnastique raisonnée, callisthénie

quadrilles français, anglais, américains, le Régent, le Menuet, etc.

Les cours de M. **Edvard Audétat, professeur**, ont commencé le 5 novembre au Palais Rougemont. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à la papeterie F. Bickel-Henriod, Neuchâtel.

Avis d'arrivée

Le vapeur postal français, *La Normandie*, parti le 28 décembre du Havre, est heureusement arrivé à New-York le 7 janvier.

Emile HALLER, fils, gare, Neuchâtel, représentant de la maison Zwilchenbart, à Bâle.

C'est le Goudron Guyot qui a servi aux expériences faites dans sept grands hôpitaux de Paris, contre *bronchites, catarrhes, asthmes, phthisie, angines granuleuses, laryngites aigues ou chroniques*, et, en général, contre les maladies des bronches, des poumons, de l'estomac et de la vessie. Un flacon du prix de 2 fr. peut servir à préparer douze litres d'eau de goudron. Une cuillerée à café suffit par verre d'eau.

Les personnes qui ne peuvent boire beaucoup ou qui voyagent remplacent facilement l'eau de goudron en prenant deux ou trois capsules Guyot, immédiatement avant chaque repas. La toux la plus opiniâtre est calmée en peu de jours.

Chaque flacon du prix de 2 fr. 50 contient 60 capsules blanches sur chacune desquelles est imprimé le nom de l'inventeur.

Le traitement des rhumes, bronchites, asthmes, catarrhes, etc., par le Goudron Guyot coûte, à peine, dix à quinze centimes par jour.

« Il suffira aux médecins de tous les pays de voir votre produit pour en apprécier tout de suite toute l'importance et les services qu'il est appelé à rendre. » (Prof. Bazin, médecin à l'Hôpital Saint-Louis.)

Refuser, comme contrefaçon, tout flacon de Goudron Guyot (liqueur ou capsules) qui ne porte pas l'adresse 19, rue Jacob, Paris.

sont en pleine révolution. Ils s'en sont pris à ces deux étrangers, lesquels ont cependant bravement travaillé avec eux à éteindre le feu. On les accuse d'être les auteurs du crime, et ils auraient été écharpés si nous n'avions appelé main-forte pour les défendre. Je les ai fait consigner dans la maison de Nikita, le *staresta*, et je viens vous demander s'il faut les garder là jusqu'au matin, ou si vous croyez devoir prendre quelque autre mesure à leur égard.

— J'aviserai. Le plus pressé, selon moi, est de calmer la population. Quelle est actuellement son attitude ?

— Ils ont entouré la maison et vocifèrent en brandissant des haches et des bâtons. On a, tout en travaillant, bu pas mal de *vodka* pour se mettre du courage au ventre. Quelques barriques restées dans la rue ont été défoncées. Avec cela on fait du peuple des forcenés ou des idiots.

— Et l'incendie ?

— Il n'y a plus rien à craindre pour le village, si l'on a soin de continuer à éteindre les matières enflammées qui sont lancées de loin. Et le toit de la fabrique vient de s'écrouler, ce qui diminue encore le danger. Là, Boris Arcadiévitch, il n'y a plus rien à faire. Il ne reste plus que quelques pans de murs calcinés.

— A la grâce de Dieu, mon cher directeur. Pourvu que les pauvres paysans n'éprouvent aucune perte, je serais encore content. Mais il faut maintenant les empêcher de se porter à quelques excès. S'ils allaient se mettre en tête de s'emparer des deux inconnus, ceux-ci seraient perdus. Attendez-moi là quelques instants; je vous accompagnerai. J'ai chez moi une personne à laquelle je dois des excuses. Marie Stépanovna Wrontieva, la fille de mon excellent ami et voisin Stépane Ivanovitch, a eu le courage de venir elle-même ce soir avec une vieille gouvernante remplir dans mon seul intérêt une mission grave et délicate à la place de son père absent, ce dont je lui serai reconnaissant toute ma vie. Le temps de confier ces dames à Marfa, de les faire conduire à leur appartement pour un repos dont elles ont grand besoin, et je suis à vous.

Maroussia fut promptement mise au courant de la situation. Elle écouta Schavérine avec une émotion croissante.

— L'un de ces individus arrêtés est-il brun, grand, maigre et pâle ? demanda-t-elle enfin.

Il eut un brusque mouvement de surprise.

— Parfaitement. Vous le connaissez donc ?

— Pour l'avoir rencontré une seule fois. Mais j'ai des raisons pour croire qu'il doit se trouver mêlé aux événements de ce soir.

— Eh bien, le voilà sous clef. Et, puisque vous tenez absolument à ma sûreté, si c'était par lui qu'elle était menacée vous n'avez plus rien à craindre. Je pourrais, sans faire preuve d'un grand courage, aller à Svetloé seul et désarmé.

— Désarmé !... Vous ne comprenez donc pas à quelles gens vous avez affaire ? Quelles sont aujourd'hui les armes capables de vous préserver de leurs inventions diaboliques ? Il ne reste plus contre eux en Russie que la protection divine ou les chances heureuses du hasard. Boris, écoutez-moi. Je ne connais pas cet homme, ni même son nom. J'ignore quels moyens ceux qui ont dû l'envoyer ici comptaient employer contre vous, comme j'ignore également les raisons de la haine évidente qui vous poursuit. Mais à la personne qui a tenté de vous soustraire au danger par mon entremise, j'ai juré devant Dieu, sur l'honneur de ma mère et sur le mien que, vous sauvé, aucun de ceux qui risquaient pour ce crime leur liberté et leur vie n'aurait à en souffrir. Voudrez-vous être assez généreux pour m'aider à tenir mon serment ? En ce cas, défendez ces deux inconnus — qui sont probablement les vrais coupables — contre la vengeance populaire qui les menace. Je sais bien que je vous demande là une chose exorbitante. Me l'accordez-vous ?

— Maroussia, une parole donnée est sacrée. Il sera fait comme vous le voulez. J'aviserai à faire mettre en liberté ces deux individus, qu'ils soient incendiaires ou assassins. Je suis si heureux ce soir que ni colère, ni rancune ne sauraient trouver place en mon âme. Mais pour les arracher aux mains d'une populace exaspérée, en proie à l'ivresse, il faut que j'aille moi-même à Svetloé. M'en abstenir serait une lâcheté superflue. Ne craignez rien. J'ai sur moi un talisman qui me garantira de tout péril.

Avec un sourire, il lui montra le gant qu'elle lui avait envoyé par Kniaz. Puis, avec un geste de possession tranquille, il la prit dans ses bras et, pour la première fois, la serra passionnément sur son cœur.

— Adieu, ma chère fiancée, dit-il d'un accent profond.

Il la sentait, passive et souple, s'abandonner à son étreinte comme si, tacitement, elle l'eût reconnu désormais pour son maître. Alors, pour la première fois aussi, il osa chercher de ses lèvres la bouche adorable, mûre pour le baiser, de celle qui allait devenir bientôt sa femme. Et il sortit.

(*A suivre.*)

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Naissances.

7. Fritz, à Alfred Iseli, employé postal, Bernois, et à Julie-Hélène née Gras.

Décès.

6. Henri-Alexis Girard, vigneron, époux de Louise née Vuanoz, du Landeron, né le 13 avril 1843.

6. Rosalie-Isabelle née Suchard, épouse de Gustave-Edouard Simond, Vaudoise, née le 1er avril 1837.

7. Louise-Marianne née Burnier, veuve de François-Louis Aubert, de Cortaillod, née le 12 janvier 1812.

7. Christian Brunner, domestique, Bernois, né en 1845.

7. Charles-Gottfried-Auguste Gerth, fabricant d'horlogerie, époux de Henriette-Emilie née Jeanneret-Grosjean, de la Côte-aux-Fées, né le 9 août 1812.

7. Georges-Alexis Houst, journalier, époux de Lina-Victoire née Bastardoz, Vaudois, né le 15 juin 1848.

8. Charles-Henri Maret, secrétaire à la Caisse d'Epargne, veuf de Marianne-Charlotte née Lantheaume, de Gorgier, né le 22 décembre 1818.

8. Alexandre, fils de Alexandre-Louis Favre et de Julie-Louise née Jaunin, de Boudry, né le 18 décembre 1871.

9. Gabriel-Henri Kiehl, horloger, époux de Caroline Chiffelle, de Villiers, né le 12 décembre 1827.

LIBRAIRIE

Revue des Missions contemporaines, journal mensuel illustré rendant compte des travaux des Eglises protestantes pour l'évangélisation des peuples non chrétiens. Bâle, librairie des Missions; Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, libraires-éditeurs. Prix annuel : 4 fr. 50.

Il n'est plus possible d'ignorer l'œuvre des Missions; elles ont pris un tel développement qu'elles s'imposent à l'attention publique; elles ne servent pas seulement la cause de la civilisation chrétienne, mais celle aussi de la science par les travaux de géographie, d'ethnographie et de linguistique auxquels les missionnaires doivent se livrer en même temps qu'ils prêchent l'Evangile et pour pouvoir le prêcher avec succès.

Toute personne donc qui veut se tenir un peu au courant du mouvement considérable qui s'accomplit dans les pays non chrétiens sous l'action de l'Evangile et des transformations qui s'y produisent, doit avoir entre les mains au moins un des journaux qui nous les racontent.

Celui que nous annonçons se recommande très particulièrement à leur attention. Il fait suite aux *Missions évangéliques au XIXe siècle* que publiait M. le pasteur Nagel. Il est rédigé maintenant par un ancien missionnaire, M. Ch. Piton, qui non seulement est un homme de la partie, et par conséquent d'une incontestable compétence en ces matières, mais qui peut consacrer tout son temps, en tous cas la plus grande partie de son temps, à la publication qu'il dirige.

Faisons remarquer en outre que le journal qui nous occupe est bien une revue des Missions contemporaines, car il ne parle pas uniquement d'un seul champ d'activité missionnaire, mais aussi des travaux que les diverses Eglises ou Sociétés de Missions accomplissent dans ce domaine. Chaque numéro contient plusieurs planches dans le texte et hors texte.

Disons enfin que M. Piton s'acquitte de sa tâche de la manière la plus heureuse et la plus intéressante.

***

La Messagère du monde païen, feuille de Missions pour la jeunesse. On s'abonne à Neuchâtel chez M. Ch. Piton. Abonnement en Suisse, 1 franc par an; envoyée en nombre et en un seul paquet, elle est cédée en Suisse aux Ecoles du dimanche et aux Catéchismes à raison de 60 cent. l'abonnement.

Ce petit journal mensuel a été fondé par M. le pasteur Nagel qui avait désiré intéresser les enfants à la Mission pour leur bien et pour celui de la Mission. Voici le sommaire du numéro de janvier; nos lecteurs verront quels articles variés M. Piton place sous les yeux de ses jeunes lecteurs : Chez les Zoulous. — Chaque pays à sa guise. — Les Todas. — Les époux Li. — L'un vaut l'autre. — Enigme Courg. — Questions bibliques.

Le numéro de janvier contient en outre deux gravures, un Zoulou civilisé et un groupe de Todas, peuplade des Nilghéris.

FAITS DIVERS

— Depuis 1885, tous les ans à pareille époque, un habitant du quartier du Mail, à Paris, M. P..., refuse d'acquitter l'impôt et croit devoir porter le fait à la connaissance de ses concitoyens par voie d'affiches. *Le Temps* a chaque année, pour mémoire, noté la protestation de ce contribuable fantaisiste. Cette année, comme de coutume, il a rédigé ses griefs contre le gouvernement, les a fait imprimer sur affiches vertes, accompagnés de sa résolution de ne pas acquitter l'impôt avant *d'être saisi dans son labeur !* (*sic*). En français courant, cela veut dire que M. P... payera ses contributions quand il ne pourra pas faire autrement, au moment où l'huissier se présentera pour saisir... son parapluie et sa table de nuit, par exemple.

Million tombé du ciel. — M. Théophile Chataignon, d'Aubusson, vient d'hériter d'un million dans des conditions vraiment exceptionnelles. Il y a quelques années en faisant ses treize jours, il avait la chance de sauver d'une terrible chute de cheval un attaché militaire russe, le général X..., qui assistait aux grandes manœuvres. Il avait oublié depuis longtemps cet incident lorsque, ces jours derniers, il reçut de l'ambassade de Russie une missive providentielle qui lui annonçait un héritage d'un million. Le général X... s'était souvenu, à son lit de mort, du service rendu par M. Chataignon et lui avait légué sa fortune.

Canalisation pour le lait. — Le *Journal de Genève* traduit d'un journal des Etats-Unis les lignes suivantes qui ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs de la Suisse, le pays du lait, et de l'étranger :

« Sauf quelque difficulté imprévue, d'ici à quelques mois, le lait ruissellera dans de gros tuyaux de Middleton (New-York) à la ville de New-York. Un capital de trois millions de francs a été constitué en vue de cette entreprise, dont les promoteurs nourrissent une confiance entière dans les succès. Ce projet, disait l'autre jour l'inventeur de l'idée, ne laisse pas d'offrir de nombreuses difficultés, ainsi le danger que le lait ne s'aigrisse ou ne se baratte, mais rien ne nous empêche alors de le livrer à l'état de demi-congélation.

« Nous en arriverons probablement à envoyer à New-York le lait de toutes les localités situées dans un rayon de cent mille (trente-trois lieues environ, soit quelque 150 kilomètres) pour le prix de un cent. le gallon (cinq centimes les quatre litres et demi). Toute cela pourra être mené avec la même aisance qu'un service télégraphique. Nous pourrons envoyer le lait en une heure à la grande métropole. »

Une course au Säntis. — Le 28 décembre, à 7 heures du matin, quatre hommes de Schwendi se sont mis en route pour porter aux gardiens de l'observatoire du Säntis de nouvelles provisions de bouche, etc. Passant par Hütten, Schreunen, Meglisalp et Wagenlücke, ils trouvèrent à ce dernier endroit le directeur de l'observatoire qui venait à leur rencontre avec du café chaud. A 5 heures de l'après-midi ils atteignaient le sommet. Toute la course a dû s'effectuer avec des souliers munis d'appareils permettant de marcher sur la neige sans enfoncer et

avec une charge de deux quintaux répartie sur le dos des quatre montagnards. Le lendemain à 11 heures ils prenaient congé des ermites pour redescendre à la plaine, et à 2 heures ces vaillants porteurs étaient de retour chez eux. Chemin faisant ils ont observé sur les flancs de la montagne Hægenten, dépourvue de neige en beaucoup d'endroits, de telles quantités de chamois qu'il n'était pas possible de les compter.

NOUVELLES POLITIQUES

Le démêlé anglo-portugais,

Le conflit anglo-portugais a fait mercredi l'objet d'une interpellation à la Chambre des pairs à Lisbonne. Le ministre de la marine a répondu qu'il estimait inutile de demander au Parlement l'autorisation de recourir à des mesures extraordinaires. Il croit que le conflit avec l'Angleterre sera résolu à l'amiable.

Espagne

La reine a conféré avec M. Canovas, chef du parti conservateur. La crise ministérielle est très laborieuse, et il est probable que la reprise des séances des Chambres sera encore ajournée.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— L'influenza progresse à Londres. Les hôpitaux sont remplis, et le personnel médical lui-même très éprouvé.

La maladie se propage aussi dans les comtés et prend parfois un caractère de gravité bien accentué.

L'état du comte de Salisbury s'améliore; il est toutefois encore obligé de garder la chambre.

— On annonce d'Odessa la faillite de la grande maison de banque Danielowski. Le passif est très considérable. Le gérant, M. Jowanowitsch est en fuite.

— Il paraît que le gouvernement provisoire du Brésil, jaloux des lauriers de la convention, a changé les noms des jours et des mois. Le dimanche s'appelle désormais Humanidi (jour de l'humanité); les autres jours s'appellent: Maridi (jour de l'épreuve); Patridi (jour du père); Filidi (jour du fils); Fatridi (jour du frère); Domidi (jour de la maison), et Matridi (jour de la mère).

Les mois ont reçu les noms de Moïse, Homère, Aristote, Archimède, César, Paul apôtre, Charlemagne, Dante, Gutenberg, Shakespeare, Descartes et Frédéric-le-Grand.

— Par ordre de l'empereur, le poste du château où il réside, à Berlin, est renforcé considérablement depuis le nouvel An. Précédemment, ce poste se composait de trente-deux hommes commandés par un lieutenant; il comprend maintenant un capitaine, deux lieutenants, six sous-officiers, quatre clairons et tambours et quatre-vingts soldats. Comme il y a quinze bataillons d'infanterie à Berlin, chaque bataillon devra fournir une compagnie tous les quinze jours. En partant pour le corps de garde, les soldats emportent des vivres pour vingt-quatre heures.

— La mortalité décroît à New-York; les médecins estiment que la période critique de l'épidémie est passée.

— Un incident des plus étranges s'est passé dernièrement à l'audience du tribunal de Wilkesbarre, en Pennsylvanie.

Un individu était prévenu d'avoir fait subir de mauvais traitements à sa femme. Les témoins à charge confirmaient l'accusation et racontaient dans tous leurs détails les outrages qu'avait eu à subir la pauvre femme. Ces outrages parurent au juge si atroces qu'il ne put conserver son sangfroid. Se levant de son siège, il alla fermer la porte à clef, retira son habit et infligea de ses propres mains au prévenu une correction exemplaire aux applaudissements de l'assistance. Après l'exécution, il se rhabilla, reprit sa place et rendit un jugement acquittant le prévenu, car, dit-il, il serait inconstitutionnel d'infliger une nouvelle peine à un coupable qui a déjà été suffisamment puni.

L'Impératrice Augusta.

Berlin, mercredi, 8 janvier.

Dès que l'Impératrice eut rendu le dernier soupir, tous les membres de la famille impériale récitèrent les prières des morts. Après que Leurs Majestés et le grand-duc et la grande-duchesse de Bade se furent retirés, les serviteurs de la défunte vinrent prier devant le lit.

L'Impératrice est couchée sur un lit de parade, revêtue d'une robe blanche.

Elle tient dans les mains des branches de muguet.

Le bruit court qu'elle serait inhumée provisoirement à côté de feu l'empereur, et que les obsèques solennelles au mausolée de Charlottenbourg n'auraient lieu que le 9 mars, jour anniversaire de Guillaume Ier.

Le prince de Naples viendra à Berlin pour cette cérémonie.

Par suite de la mort de l'impératrice Augusta, l'impératrice Frédéric et ses filles rentreront immédiatement à Berlin.

Le Reichstag s'est rendu aujourd'hui au palais pour exprimer ses condoléances.

Tous les établissements de plaisance sont fermés. Les fêtes annoncées à la Cour sont décommandées. Toutes les grandes fêtes qui devaient avoir lieu dans le monde sont ajournées.

Les funérailles de l'impératrice auront lieu samedi à onze heures.

Un supplément du *Moniteur de l'Empire* publie une ordonnance de l'empereur au sujet du deuil national de six semaines qui commence aujourd'hui. Les spectacles et théâtres resteront, d'après cette ordonnance, fermés jusqu'au jour des obsèques de l'impératrice Augusta.

M. Herbette a été chargé de présenter à l'empereur Guillaume les condoléances de M. Carnot et du gouvernement français, à l'occasion de la mort de l'impératrice Augusta.

NOUVELLES SUISSES

Fête fédérale de 1891. — Les gens de Brunnen se sont réunis le 6 janvier et ont décidé que l'autorité communale ferait des démarches à Berne pour que la fête fédérale de 1891, commémorative de l'alliance de Brunnen du 1er août 1291, soit célébrée sur le lieu où elle fut conclue et qu'on élève à Brunnen, à cette occasion, un monument national.

Crédits supplémentaires. — Le département militaire fédéral demande une seconde série de crédits supplémentaires se montant à 679,332 fr., à savoir: instruction des troupes d'infanterie, 273 568 francs; chevaux de cavalerie, 100.000 francs; habillement, 48,682 fr.; régie des chevaux, 57,968 fr.; et la plus grosse dépense est occasionnée par l'achat de nouveau matériel de guerre.

Suisses à Paris. — L'asile suisse de Paris vient de publier son 23e rapport pour l'exercice de 1888. Celui-ci a commencé avec 43 vieillards et s'est terminé avec 42, et boucle, pour le service ordinaire, par un déficit de 2696 fr. 70 sur un total de dépenses de 23,452 fr. 60. Quant au service extraordinaire, le boni a été de 7385 fr. 70, sur un total de recettes de 8251 fr. 95; en somme les deux exercices laissent un excédant de recettes de 4689 fr. A la place de M. Edouard Hentsch, M. Glættli a accepté les fonctions de trésorier. Le président du conseil de l'asile est M. le Dr Moricand.

Chemins de fer. — Le Conseil fédéral a accordé, sous certaines réserves, son approbation au plan général de construction du chemin de fer Viège-Zermatt dans les communes de Törbel, Emett, Grächen et St-Nicolas.

Chambre de commerce suisse. — La *Croix fédérale* propose, dans son dernier numéro, la création à Paris d'une chambre de commerce suisse. « Nous sommes en nombre plus que suffisant, dit le journal, pour fournir les éléments d'une chambre de commerce, et il suffit que nos compatriotes établis en France le veuillent, pour favoriser dans de grandes proportions l'importation en France de produits suisses. »

Berne. — On télégraphie de Grindelwald, le 8 courant: Première ascension d'hiver de l'Eiger: MM. C.-W. Meade et G.-F. Woodroffe ont fait hier l'ascension de l'Eiger avec les guides Ulrich Kaufman et Christian Jossi. Le temps était superbe et la vue incomparable.

Lucerne. — On suit avec anxiété au palais fédéral les nouvelles de la maladie du colonel Pfyffer: elle a débuté par une affection du larynx, contractée probablement aux manœuvres françaises; puis elle a continué par des névralgies et un rhumatisme articulaire; enfin une fluxion de poitrine s'est déclarée. L'avant-dernière nuit a été meilleure; la constitution naturellement robuste du colonel Pfyffer semble s'être fatiguée au service de l'Etat: comme chef du bureau de l'Etat-major, il a toujours déployé en effet une activité extraordinaire qui ne se bornait pas seulement au travail de la journée, mais se prolongeait presque chaque nuit jusqu'aux premières heures du matin.

Aux dernières nouvelles, un léger mieux était signalé.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Presse. — Le 1er numéro d'un nouveau journal quotidien a paru lundi à la Chaux-de-Fonds. La *Sentinelle* sera l'organe des Sociétés ouvrières de cette ville; elle a pris pour devise: « instruire et intéresser »; elle déclare n'avoir ni étiquette, ni programme, et vouloir se vouer à l'étude des questions industrielles et économiques. Son rédacteur en chef est M. Walter Biolley.

CHRONIQUE LOCALE

Ch.-H. MARET

Les nombreux amis de M. Ch.-H. Maret, qui vient de succomber à une courte maladie, accompagneront aujourd'hui sa dépouille mortelle à sa dernière demeure. En jetant en ce moment un regard sur la vie de cet homme regretté, nous ne trouvons que le tableau reposant et doux d'une carrière utile à son pays, et toute de travail et de dévouement au bien public.

Ch.-H. Maret est né à Gorgier le 22 décembre 1818. Après les écoles de son village, il fréquenta quelque temps l'Institut Fellenberg à Hofwyl, alors célèbre. Il vint se fixer à Neuchâtel en 1837, et entra bientôt comme employé à la chancellerie d'Etat, puis fut reçu notaire en 1840. Dans sa pratique du notariat, et surtout pendant les premières années, on peut rappeler le fait qu'il eut à s'occuper de placements de capitaux importants en France sur hypothèques, et qu'il avait fait une étude particulière de ce genre de prêts, comme avant lui un autre notaire de notre ville, M. Reymond. C'est probablement à cette circonstance qu'il dut de devenir en 1849, procureur et secrétaire de la direction de la Caisse d'Epargne.

En 1857, il fonda avec MM. G. Ritter et Edouard Desor, la première Société de construction de notre ville, à qui l'on doit le quartier de Vieux-Châtel. Une fois cette Société arrivée à son terme et dissoute, vers 1868 croyons-nous, M. Maret entra d'une manière définitive dans l'administration de la Caisse d'Epargne, dont il remplit jusqu'à sa mort les fonctions que nous avons mentionnées.

Dans le domaine politique, comme le dit la *Suisse libérale*, dans l'article que M. Ph. Godet lui a consacré, Ch.-H. Maret n'a cessé d'être au service du parti libéral auquel il se rattachait. Il fut membre de la Constituante de 1858, et représenta au Grand Conseil pendant plusieurs législatures soit le collège de la Béroche, soit la ville de Neuchâtel.

« Il fit aussi partie du Conseil général de la Municipalité, pendant plusieurs périodes administratives. Ajoutons, enfin, qu'il fut secrétaire du conseil d'administration de la Société des eaux, dès sa fondation, et membre du Collège des anciens de l'Eglise nationale.

« Dans toutes ces fonctions si diverses, il sut unir à beaucoup de modestie un esprit juste et pratique; mais, surtout, il faisait preuve d'une fidélité au devoir exemplaire, d'un désintéressement complet et d'une inaltérable bienveillance. La bonté, la débonnaireté étaient le trait caractéristique de cet homme excellent et dévoué au bien public. Ceux qui ont siégé avec lui dans quelque comité, savent combien sa droiture et la solidité de ses convictions se revêtaient constamment d'aménité. »

Le département fédéral de l'Intérieur a remplacé, en qualité de suppléant de la commission pour la pharmacopée suisse, M. P. Perrenoud, pharmacien de l'Etat, à Berne, décédé, par M. Bourgeois, pharmacien, à Neuchâtel.

Conférences. — Les conférences d'utilité publique, interrompues pendant les fêtes de Noël et Nouvel-An, recommenceront ce soir. M. le professeur Arthur Dubied racontera ses souvenirs de voyage sur les côtes de Tasmanie.

Viande de boucherie. — Etat des animaux abattus dans les abattoirs publics de Serrières en décembre 1889:

105 bœufs, 1 taureau, 14 vaches, 6 génisses, 215 veaux, 122 moutons, 9 porcs, 1 chèvre.

La direction de police tient à la disposition du public le détail de chaque boucher.

LIBRAIRIE

Revue universelle des inventions nouvelles. — Publication illustrée donnant des renseignements sur tout les faits scientifiques et industriels les plus récents.

Abonnements, 1 an: 8 francs.

Rédaction et administration, 25, rue Saint-Augustin (Paris).

Sommaire du numéro du 5 janvier 1890:

Le pont du Forth. — Fours oscillants portatifs. — Propos du Docteur: Dengue et l'influenza (docteur Foveau de Courmelles); Courrier médical de décembre. Tribune des inventeurs. — Tour du monde. — Catalogue systématique. — Index politique du mois de décembre.

La « Revue universelle des inventions nouvelles » insère gratuitement toute communication concernant un perfectionnement scientifique ou industriel, et publie le nom et l'adresse des correspondants qui le désirent.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 9 janvier.

M. le colonel Scherz, commandant de place, a fait afficher dans les rues un appel à la population de la ville de Berne. Il dit que la police veillera activement et interviendra énergiquement en cas de perturbation de l'ordre public Il fait appel au bon sens des citoyens mêlés aux incidents de la grève, lesquels se garderont de tout acte illégal, qui ne ferait qu'aggraver la situation des travailleurs et compromettre l'honneur du pays.

Genève, 9 janvier.

Le *Journal de Genève* annonce la mort de M. Charles Schuchardt, imprimeur du journal depuis plus de trente ans.

Madrid, 9 janvier.

L'état du roi inspire de graves inquiétudes.

Seigneur! m'approcher de
Toi, c'est tout mon bien!
Ps. LXXIII.

Il reste un repos pour le
peuple de Dieu.
Hébreux IV, v. 9.

Monsieur Paul Barrelet - Leuba, ses enfants et petits-enfants, les familles Barrelet et Leuba ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Louise BARRELET-LEUBA,

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur et tante, que Dieu a retirée dans son repos, le 9 janvier, à l'âge de 66 ans.

Colombier, le 9 janvier 1890.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 12 courant, à 1 heure.

Madame S. Pingeon, Mesdemoiselles Adèle, Henriette et Sophie Pingeon ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances la perte qu'elles viennent de faire en la personne de leur cher époux et père,

Monsieur Frédéric-Louis PINGEON,

que Dieu a retiré à Lui le 8 janvier 1890.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Corcelles, le samedi 11 courant, à 1 heure.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Maurice de Perrot, Monsieur Edmond de Perrot, Monsieur et Madame H.-F. de Coulon-de Perrot et leurs enfants, Monsieur et Madame Frédéric DuPasquier et leurs enfants, Madame Carbonnier née DuPasquier et ses enfants, Monsieur Henry de Coulon et ses enfants, Madame de Pury-de Perrot, Madame de Perrot-de Perrot et ses enfants, Monsieur et Madame Lardy-de Perrot et leurs enfants, Monsieur et Madame Sacc-de Perrot et leurs enfants, et les familles DuPasquier, de Perrot et de Coulon, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame CÉCILE DE PERROT
née DUPASQUIER,

leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante, que Dieu a retirée à Lui le 9 janvier, après une courte maladie.

J'élève mes yeux vers les
montagnes d'où me viendra
le secours. Ps. CXXI, 1.

Ton âme sera liée dans le
faisceau des vivants, auprès
de l'Eternel ton Dieu.
1 Sam. XXV, 29.

L'ensevelissement aura lieu samedi 11 courant, à 3 heures.

Domicile mortuaire: Faubourg de l'Hôpital n° 10.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

On ne reçoit pas.

†

Monsieur Jean-Joseph Berset, curé-doyen, Mesdemoiselles Marie, Michel, Joséphine et Eugénie Clerc, et leurs familles ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de

Monsieur PIERRE BERSET,

leur frère et oncle, que Dieu a rappelé à Lui, le 9 janvier, après une maladie de quelques jours.

Père? que votre volonté
soit faite et non la nôtre!

L'enterrement aura lieu à Villard-Siviriaux (Fribourg), le samedi 11 janvier.

R. I. P.

Madame Caroline Kiehl-Chiffelle et son fils, les familles Kiehl et Chiffelle font part à leurs amis et connaissances de la mort de leur cher mari, père, beau-frère, oncle et neveu,

Monsieur HENRI KIEHL,

survenue cette nuit, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 9 janvier 1890.

Cette parole est certaine;
que si nous mourons avec
Lui, nous vivrons aussi avec
Lui. Si nous souffrons avec
Lui, nous règnerons aussi avec
Lui. 2 Tim. II, v. 11 et 12.

Son ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 11 courant, à 11 heures.

Domicile mortuaire: Faub. du Lac n° 3.

Monsieur Paul H. Colin et ses enfants, Monsieur Auguste Colin et famille, Mademoiselle Julie Colin, Monsieur Henri Colin et ses enfants, Mademoiselle Sophie Py, les familles Py et Colin ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Sophie-Louise COLIN
née COLIN,

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, belle-fille, nièce, tante et cousine, que Dieu a retirée à Lui, aujourd'hui, 9 janvier 1890, dans sa 45me année.

Heureux ceux qui procurent
la paix, car ils seront appelés
enfants de Dieu.
St-Matthieu chap. V, v. 9.

L'ensevelissement aura lieu samedi 11 courant, à 2 heures.

Domicile mortuaire: maison Colin, à Cormondrèche.

Cet avis tient lieu de faire-part.

On ne reçoit pas.

Monsieur et Madame Alexandre Favre et leurs enfants ont la douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils et frère,

ALEXANDRE,

que Dieu a rappelé à Lui, mercredi soir, à l'âge de 18 ans, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 8 janvier 1890.

1 Samuel III, v. 18.

L'enterrement aura lieu samedi 11 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: rue du Temple-Neuf n° 24.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Monsieur Jean-Jacques Heer et famille ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher parent,

Monsieur SAMUEL HEER,

survenu à Glaris, le 8 courant, dans sa 77me année.

Monsieur et Madame Numa Grether, à Neuchâtel, Monsieur et Madame F.-A. Perrenoud-Robert et famille, à Bienne et Neuchâtel, Monsieur Auguste Grether, aux Ponts, Madame Lucie, veuve de Monsieur Emile Bertholet, aux Ponts, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur ALEXANDRE GRETHER,

ancien négociant,

leur cher et vénéré père, beau-père, grand-père, frère et beau-frère, décédé le 7 janvier courant, dans sa 83me année.

L'ensevelissement aura lieu aux Ponts, vendredi 10 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Grande Rue n° 53.

Les dames suivront.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Monsieur Jules Maret et son fils et Mademoiselle Jenny Maret ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de leur bien-aimé père et grand-père,

Monsieur CHARLES-HENRI MARET,

notaire,

que Dieu a rappelé à Lui, après une courte maladie, à l'âge de 71 ans.

Neuchâtel, le 8 janvier 1890.

Heureux ceux qui procurent
la paix, car ils seront appelés
enfants de Dieu.
Matthieu V, v. 9.

L'enterrement aura lieu vendredi 10 courant, à 3 heures.

Domicile mortuaire: rue du Môle n° 10.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.